



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 02550

Numéro SIREN : 449 811 470

Nom ou dénomination : 26 EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2015 sous le numéro de dépôt 17888

23-2550

Michel Ohana

Commissaire aux comptes

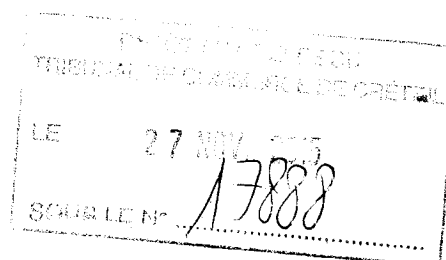
Commissaire aux comptes 9 rue du Président Krüger 92400 Courbevoie - tél : 01 43 33 67 90 - fax : 01 43 33 34 38 - michel.ohana@wanadoo.fr - SIREN 340 164 664 - CODE APE 741 C

RIFOME

SARL 26 EVOLUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

(Article L. 224-3 du Code de Commerce)



Michel Ohana

Commissaire aux comptes

SARL 26 EVOLUTION

Siège Social : 59, avenue Carnot 94230 CACHAN

R.C.S. CRETEIL n° 449 811 470

Rapport du Commissaire à la Transformation

En vue de la transformation de la Société à Responsabilité Limitée

En Société par Actions Simplifiée

(Article L. 224-3 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce par décision unanime des associés le 04 Novembre 2015, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Ces appréciations sont basées sur les états financiers établis au 31 décembre 2014.

PASSIF	€
CAPITAUX PROPRES	257 482
DETTES	
- Etablissement de crédit	668
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 936
<i>Les dettes fournisseurs sont justifiées</i>	
- Dettes fiscales et sociale	49 419
- Autres dettes	42 964

TOTAL 488 469 €

ACTIF	€
ACTIF IMMOBILISE	15 491
ACTIF CIRCULANT	€
- Marchandises	6000
- Clients	144 208
<i>Les créances clients n'appellent pas de dépréciations</i>	
- Autres créances	81 896
- Disponibilités	240 766
- Charges constatés d'avance	108

TOTAL 488 469 €

DETTES

Le contrôle des dettes selon les états financiers au 31 Décembre 2014 de la SARL 26 EVOLUTION ne révèle pas de passif non enregistré.

CREANCES

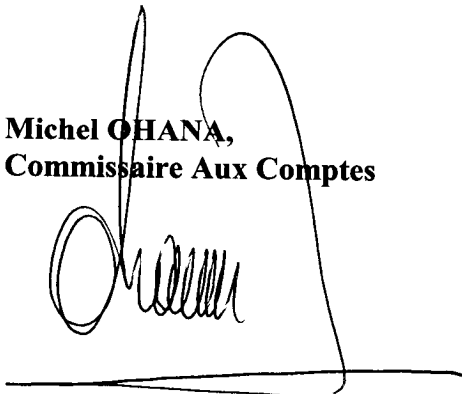
La valeur des biens et créances composant l'actif social de la société, qui est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part.

Sur la base de mes travaux j'atteste que le montant des capitaux propres, est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés, et en conséquence ne font l'objet d'aucune observation de ma part.

Fait à Courbevoie, le 23 novembre 2015

Michel OHANA,
Commissaire Aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by several loops and a horizontal line at the bottom.